

Typologie préliminaire de la végétation du massif dunaire de la forêt de Monts (85)

« Hygrosère dunaire des communes de la Barre-de-Monts et de Saint-Jean-de-Monts »



Typologie préliminaire de la végétation du massif dunaire de la forêt de Monts (85)

« Hygrosère dunaire des communes de la
Barre-de-Monts et de Saint-Jean-de-Monts »

2014

Rédaction :

Guitton Hermann

Commandé par :

Communauté de communes Océan – Marais de Monts

Avec le soutien financier de:

Communauté de communes Océan – Marais de Monts

Photographie de couverture :

Mare dunaire Barre-de-Monts - 20 juin 2013 (Auteur : Hermann Guitton-CBNB)

Ce document doit être référencé comme suit :

GUITTON H., 2014 – Typologie préliminaire de la végétation du massif dunaire de la forêt de Monts (85), «Hygrosère dunaire des communes de la Barre-de-Monts, et de Saint-Jean-de-Monts». CBN de Brest, Communauté de communes Océan – Marais de Monts, 16 p.

Sommaire

Préambule.....	5
Référentiels.....	5
Méthode.....	5
Résultats.....	7
Annexe 1 : Tableau ordonné des relevés phytosociologiques.....	8
Annexe 2 : Correspondances des numéros de relevés.....	10
Annexe 3 : Localisation des relevés phytosociologiques.....	12

Préambule

Suite à l'inventaire des végétations mené par le CBNB en 2013 sur le massif dunaire de la forêt de Monts (Guitton, 2014), il a été décidé de prolonger cet inventaire sur l'année 2014, mais cette fois en direction des végétations humides dunaires, autrement appelées « hygrosères¹ dunaires ».

Ce premier inventaire de l'hygrosère dunaire de la forêt de Monts n'est que **très partiel et méritera d'être prolongé à l'avenir sur l'ensemble du massif dunaire** et sur un échantillonnage plus important de relevés par type de végétation. Seules les végétations vasculaires ont été inventoriées et il sera nécessaire de compléter cet inventaire par celui des végétations à Characées, très fréquentes au niveau des zones humides dunaires. Un premier travail d'inventaire taxonomique des Characées des mares dunaires a déjà été engagé par la Communauté de communes Océan Marais de Monts en 2013. L'inventaire des végétations vasculaires mené sur le massif dunaire de la forêt de Monts, n'est que très partiel et méritera d'être prolongé à l'avenir, pour pouvoir augmenter l'échantillonnage et obtenir un nombre de relevés phytosociologiques plus important et ainsi mieux caractériser les végétations humides de la forêt de Monts.

Référentiels

Le référentiel taxonomique utilisé dans ce rapport est la BDNFF v5² (2010). Pour les noms de syntaxons, c'est le référentiel phytosociologique du CBNB qui est utilisé (CBNB, 2011). Ce référentiel est en cours de validation actuellement et sera prochainement publié, la nomenclature phytosociologique retenue dans ce référentiel est celle adoptée dans le prodrome des végétations de France jusqu'au niveau de l'alliance (Bardat *et al.*, 2004). Les codes CORINE Biotopes et EUNIS ont été par ailleurs attribués à chaque groupement identifié, ainsi qu'un code Natura 2000 générique (Eur 27) et décliné (Cahiers d'habitats), dans le cas des habitats figurant à l'annexe I de la Directive habitats (Directive 92/43/CEE).

Méthode

La méthode utilisée pour l'étude des végétations du massif dunaire de la forêt de Monts, est celle qui est classiquement utilisée en France, pour la description et l'analyse des communautés végétales, la phytosociologie.

Cette méthode consiste en l'étude descriptive et causale des associations végétales, qui sont alors considérées comme la résultante des conditions du milieu, c'est-à-dire des conditions édaphiques, climatiques et biotiques qui règnent en un lieu donné et à un instant déterminé. La première école de phytosociologie qui fut développée est dite « sigmatiste », ce terme vient de l'acronyme SIGMA, qui signifie Station Internationale de Géobotanique Méditerranéenne et Alpine, fondée en 1930 à Montpellier, sur l'initiative des professeurs DE LEEUW (Pays-Bas) et COMBES (Paris) et dirigée par Josias BRAUN-BLANQUET (GEHU, 2010). Plus récemment, en 1991, trois auteurs, François Gillet, Bruno de Foucault et Philippe Julve, définissent les objets et concepts de la phytosociologie, dite

¹ Une hygrosère est une série de végétation qui se déroule dans un biotope humide.

² La nomenclature des plantes vasculaires suit la BDNFF version 5.0 : Base de Données Nomenclaturale de la Flore de France, initiée à l'origine par Michel Kerguelen (1993), régulièrement mise à jour depuis par Benoît Bock et diffusée sur le site de Tela Botanica : http://www.tela-botanica.org/page:liste_projets?id_projet=1&act=documents&id_repertoire=17686.

« synusiale intégrée », dans l'objectif de perfectionner la méthode sigmatiste classique (Gillet *et al.*, 1991).

L'association végétale n'est pas une notion très évidente de prime abord. En effet, celle-ci correspond plutôt à une notion statistique. Il ne s'agit pas d'un élément physique concret qui est visible sur le terrain. L'élément physique concret qui est visible sur le terrain et qui fait l'objet d'un relevé phytosociologique, s'appelle individu d'association. Cet individu d'association correspond à un ensemble de plantes réunies en une station. L'association végétale représente donc en définitive un ensemble d'individus d'association.

En phytosociologie, l'association végétale est une notion abstraite comme l'est, en systématique, la notion d'espèce.

Le caractère abstrait et statistique d'une association végétale, nécessite de réaliser un nombre de relevés phytosociologiques suffisamment important, permettant d'avoir un échantillon d'individus d'association le plus complet possible.

Le travail présenté dans ce rapport a consisté dans un premier temps à étudier la bibliographie existant sur les végétations du littoral thermo-atlantique français, pour ensuite aller effectuer une série de relevés phytosociologiques sur le terrain.

Pour la classification des relevés phytosociologiques, la méthode dite des tableaux (ou méthode manuelle) (ROYER, 2009) a été utilisée.

Il doit être rappelé que la méthode des tableaux a souvent été qualifiée de subjective, pourtant, l'expérience du phytosociologue aide beaucoup au traitement du tableau brut, qu'il soit manuel ou numérique. Cette idée est d'ailleurs admise par de nombreux phytosociologues, Gallandat précise à ce sujet " qu'il est bien évident que sans une parfaite connaissance de la flore et sans la compréhension des relations chronologiques et dynamiques qui s'établissent entre les associations, l'analyse numérique n'est qu'un trompe-l'œil " (GALLANDAT, 1982).

C'est un total d'environ 68 relevés phytosociologiques qui ont été réalisés sur l'important linéaire côtier du massif dunaire de la forêt de Monts, qui s'étend sur environ 14 km de long et concerne 4 communes de Vendée (la Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Jean-de-Monts et Saint-Hilaire-de-Riez). Les 5 jours de terrain consacrés à la réalisation de ces premiers relevés ne permet pas d'obtenir une typologie exhaustive des végétations dunaires de ce secteur, il sera donc nécessaire de compléter au fil du temps cette typologie, qui recense les associations végétales de la xérosère dunaire de la Forêt de Monts. Des pistes sont proposées dans ce rapport pour la recherche de nouvelles associations végétales non répertoriées dans cette première typologie et pour la description de groupements végétaux potentiellement originaux.

Résultats

Liste des syntaxons mis en évidence au cours de l'inventaire de juillet 2013 (cf. relevés en annexe)

- ***Rubio peregrinae* - *Salicetum arenariae* Géhu & Géhu-Franck 1975** (Code N2000 : 2170-1 - Dunes à Saule des dunes) ;
- ***Junco maritimi* - *Schoenetum nigricantis* Provost 1975** race sud-bretonne à *J. maritimus* peu abondant (Code N2000 : 2190-3 - Bas-marais dunaires) ;
- ***Scirpo holoschoeni* - *Schoenetum nigricantis* Géhu & de Foucault 1982** (Code N2000 : 2190-3 - Bas-marais dunaires) ;
- ***Soncho maritimi* - *Schoenetum nigricantis* (Lahondère 1979) de Foucault (1984) 2008 *calamagrostietosum epigei* nom. ined. De Foucault 1984** (Code N2000 : 2190-3 - Bas-marais dunaires) ;
- **Groupement à *Phragmites australis*** (Code N2000 : 2190-5 - Roselières et Cariçaies dunaires);
- **Groupement à *Typha angustifolia*** (Code N2000 : 2190-5 - Roselières et Cariçaies dunaires) ;
- ***Scirpetum lacustris* (Allorge 1922) Chouard 1924** (Code N2000 : 2190-5 - Roselières et Cariçaies dunaires) ;
- ***Potamo* - *Ceratophylletum submersi* Pop 1962** (Code N2000 : 3150-2 - Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés) ;
- ***Lemnetum trisulcae* Hartog 1963** (Code N2000 : 3150-2 - Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés) ;
- ***Spirodelo* – *Lemnetum minoris* T. Müll. & Görs 1960** (Code N2000 : 3150-3 - Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottants à la surface de l'eau) ;
- ***Wolffietum arrhizae* Miyawaki & J. Tüxen 1960** (Code N2000 : 3150-3 - Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottants à la surface de l'eau) ;
- ***Potamo perfoliati* – *Ranunculetum circinati* Sauer 1937** (Code N2000 : 2190-1 - Mares dunaires (en situation de dépression humide arrière-dunaire)).

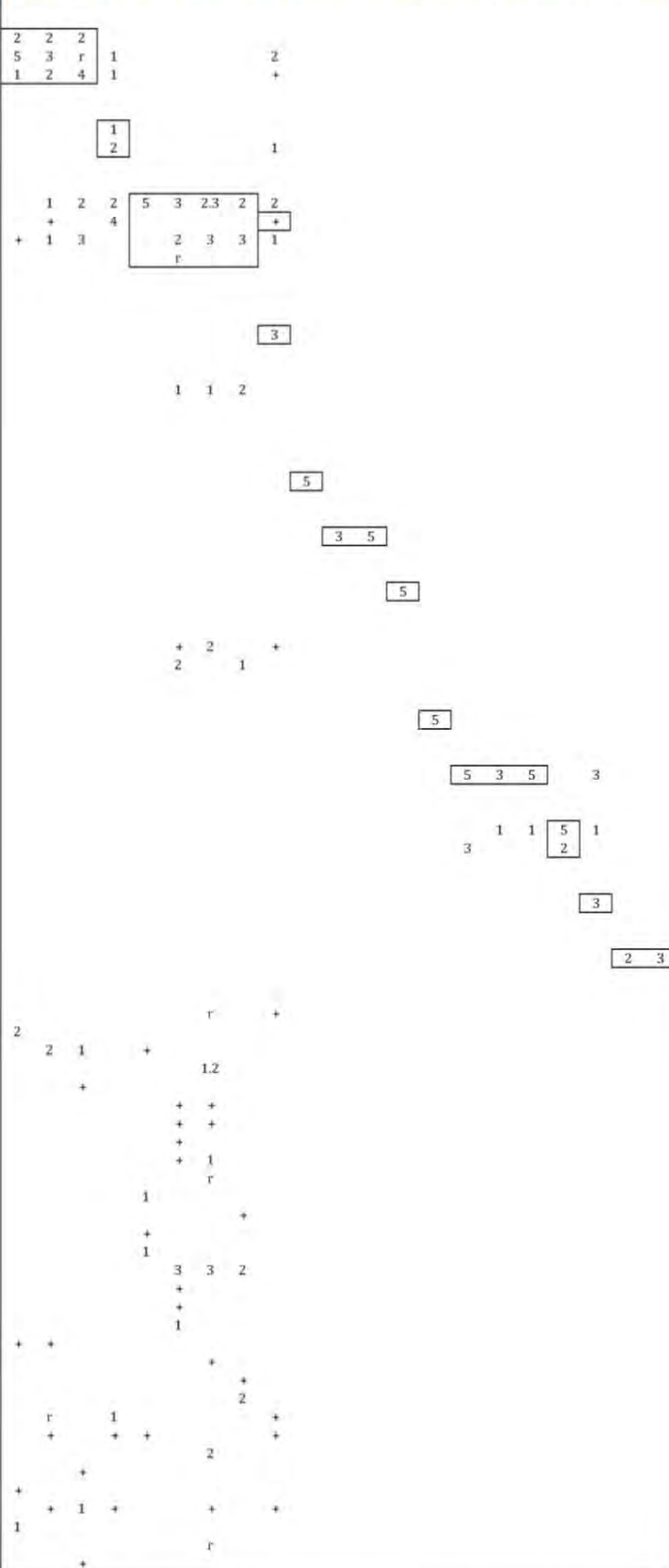
Toutes ces associations végétales correspondent à des habitats d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe I de la directive Habitats (directive 92/43 CEE).

Annexe 1

Tableau ordonné des relevés phytosociologiques des zones humides du massif dunaire de la forêt de Monts

Numéro de relevé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
Numéro identifiant																						
Surface (m ²)	8	25	30	25	10	5	20	2	10	15	15	4	8	5	10	2	8	2	2	5	2	
Recouvrement total (%)	100	100	95	100	100	90	80	20	100	100	30	100	70	100	100	45	100	100	50	10	20	
Hauteur moyenne (cm)	100	80-100	20-40	50-80	100	30-70	30-50	20-40	30-50	150	-	-	160	-	-	-	-	-	-	-	-	
Hauteur d'eau (cm)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	40	-	40-60	50	20-40	30-60	40	30-40	20	30	-	
Substrat	SH	SH	SH	SH	S	S	S	S	SH	S	SH	SH	SH	SH	SH	SH	SH	SH	SH	SH	SH	
Pente (°C)	-	-	-	-	15	-	-	5	-	40	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	
Exposition	-	-	-	-	OSO	-	-	N	-	SO	-	-	NO	-	-	-	-	-	-	-	-	
Richesse spécifique	8	11	10	8	6	14	15	8	12	7	1	1	1	1	2	2	2	2	3	1	1	

- Rubio peregrinae - Salicetum arenariae** Géhu & Géhu-Franck 1975
Rubia peregrina subsp. *peregrina*
Salix repens subsp. *dunensis*
Ligustrum vulgare
- Junco maritimi - Schoenetum nigricantis** Provost 1975 **
Juncus maritimus
Schoenus nigricans
- Scirpo holoschoeni - Schoenetum nigricantis** Géhu & de Foucault 1982
Scirpoides holoschoenus subsp. *holoschoenus*
Calamagrostis epigejos subsp. *epigejos*
Carex flacca
Lotus pedunculatus
- Soncho maritimi - Schoenetum nigricantis** (Lahondère 1979) de Foucault (1984) 2008
calamagrostietosum epigei nom. ined. De Foucault 1984
Sonchus maritimus
- Hydrocotylo vulgaris - Schoenetum nigricantis** de Foucault 2008
Samolus valerandi
- Scirpo lacustris - Phragmitetum australis** Koch 1926 *
- Gpt. à Phragmites australis**
Phragmites australis
- Gpt. à Typha angustifolia**
Typha angustifolia
- Scirpetum lacustris** (Allorge 1922) Chouard 1924
Schoenoplectus lacustris
- Phragmiton communis** Koch 1926
Lycopus europaeus
Mentha aquatica
- Potamo - Ceratophylletum submersi** Pop 1962
Ceratophyllum submersum
- Lemnetum trisulcae** Hartog 1963
Lemna trisulca
- Spirodela - Lemnetum minoris** T. Müll. & Görz 1960
Lemna minor
Lemna minuta
- Wolffietum arrhizae** Miyawaki & J. Tüxen 1960
Wolffia arrhiza
- Potamo perfoliati - Ranunculetum circinatis** Sauer 1937
Ranunculus circinatus
- Espèces compagnes**
Baccharis halimifolia
Brachypodium sylvaticum
Carex arenaria
Carex sp.
Carlina vulgaris
Centaureum erythraea
Cirsium arvense
Cirsium vulgare
Coryza canadensis
Crataegus monogyna
Crepis capillaris
Cynodon dactylon
Epilobium hirsutum
Epilobium tetragonum
Juncus articulatus
Juncus bufonius
Lolium perenne
Lolium xbocheanum
Lonicera periclymenum subsp. *periclymenum*
Pinus pinaster
Poa infirma
Poa sp.
Poa trivialis
Potentilla reptans
Prunella vulgaris
Quercus ilex
Rosa sp.
Rubus sp.
Rubus ulmifolius
Salix atrocinerea
Veronica chamaedrys



* : Certains auteurs englobent dans cette association centrale d'autres associations comme le *Typhaetum angustifoliae* (Allorge 1922) Pignatti 1953, *Scirpetum lacustris* (Allorge 1922) Chouard 1924, mais il est très probable que les groupements (Gpt. à) de roselières intradunales désignés dans le tableau soient originaux et à décrire.

** : Variation géographique (race) sud bretonne à *J. maritimus* peu abondant

Légende :

- n°1 ; 11 ; 17 : 09/07/2014, Plage des Lays à la Barre-de-Monts, H. Guitton
- n°2 à 5 ; 9 : 09/07/2014, Plage de la Bergère à la Barre-de-Monts, H. Guitton
- n°6 à 8 : 02/07/2014, la Parée du Jonc à Saint-Jean-de-Monts, H. Guitton
- n°10 : 09/07/2014, la Parée du Jonc à Saint-Jean-de-Monts, H. Guitton
- n°12 ; 14 ; 16 ; 19 : 02/07/2014, Hippodrome à Saint-Jean-de-Monts, H. Guitton
- n°13 ; 18 ; 20 ; 21 : 02/07/2014, le Petit Sochard à Saint-Jean-de-Monts, H. Guitton
- n°15 : 02/07/2014, Maison foresrtière de la Bergère à la Barre-de-Monts, H. Guitton

Annexe 2

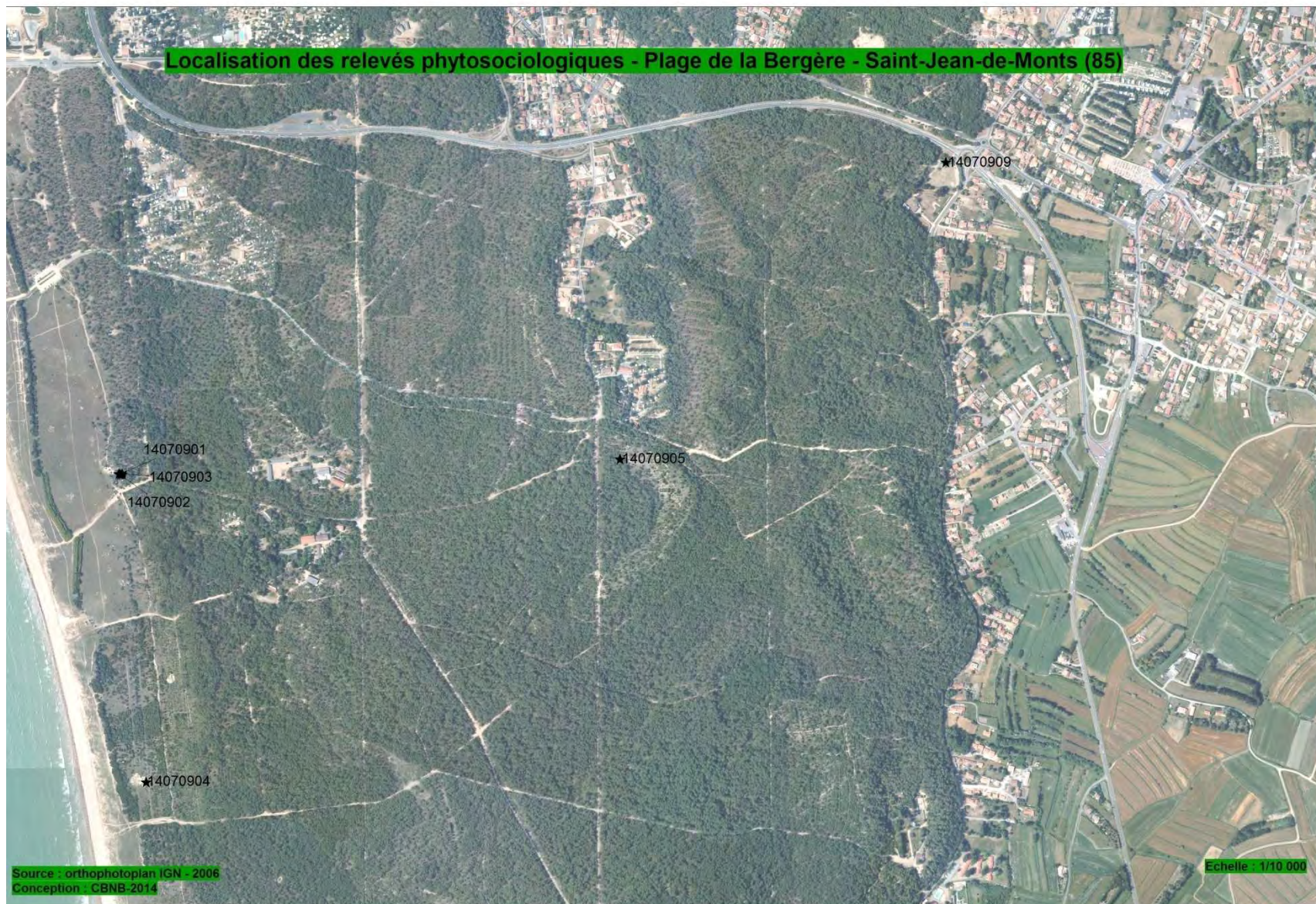
Correspondance des numéros de relevés du tableau phytosociologique et de la carte de localisation

Numéro de relevé dans le tableau	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Numéro identifiant de la cartographie	14070907	14070901	14070905	14070902	14070904	14070209	14070211	14070210	14070903	14070910	14070908	14070204	14070206	14070202	14070909	14070201	14070906	14070208	14070203	14070205	14070207

Annexe 3

Localisation des relevés phytosociologiques

Localisation des relevés phytosociologiques - Plage de la Bergère - Saint-Jean-de-Monts (85)



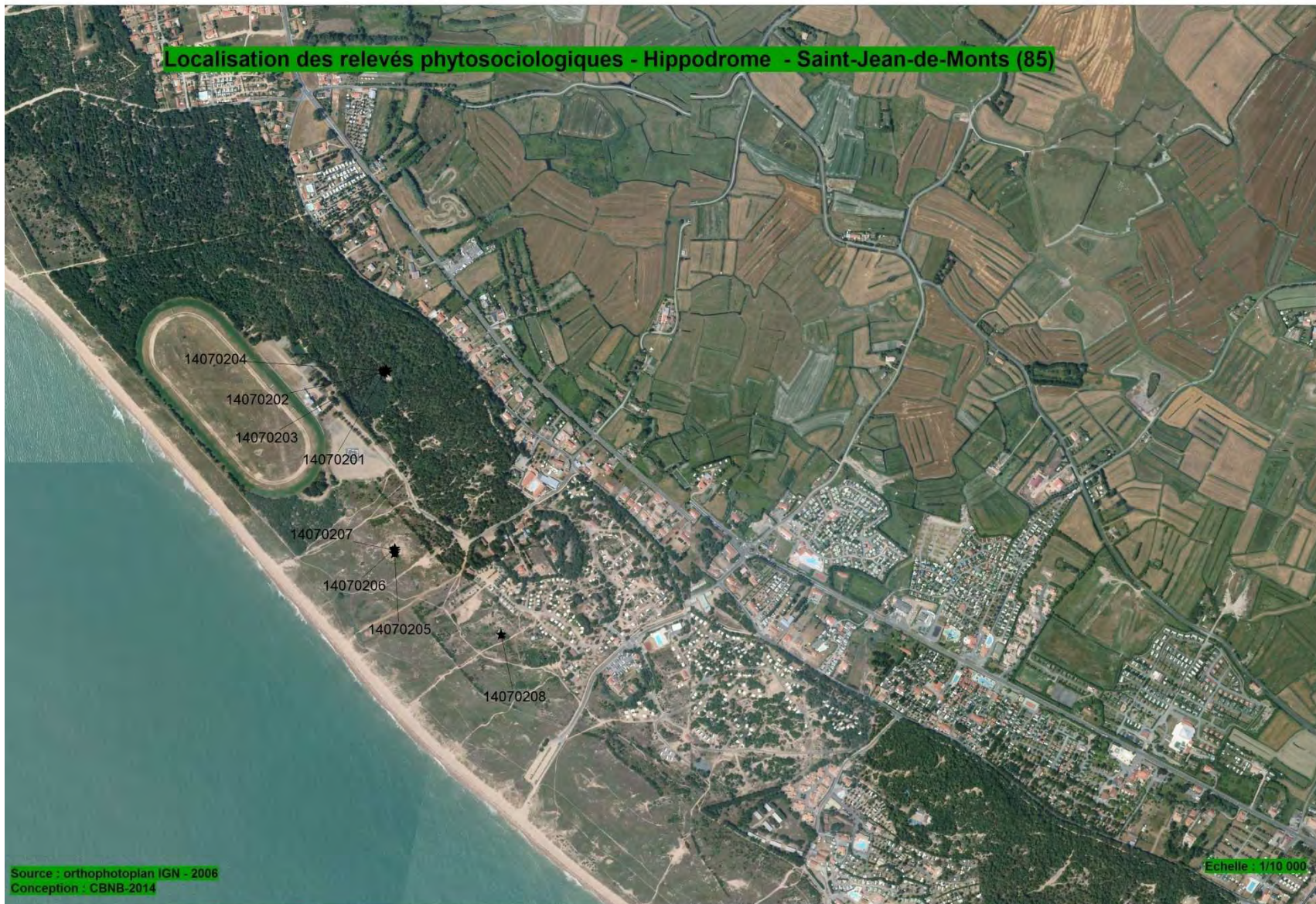
Localisation des relevés phytosociologiques - Plage des Lays - Barre-de-Monts (85)



Source : orthophotoplan IGN - 2006
Conception : CBNB-2014

Echelle : 1/10 000

Localisation des relevés phytosociologiques - Hippodrome - Saint-Jean-de-Monts (85)



Source : orthophotoplan IGN - 2006
Conception : CBNB-2014

Echelle : 1/10 000

Localisation des relevés phytosociologiques - Parée du jonc - Saint-Jean-de-Monts (85)



Source : orthophotoplan IGN - 2006
Conception : CBNB-2014

Echelle : 1/10 000